

PROCES VERBAL DU C O N S E I L M U N I C I P A L du 9 mars 2023

Le neuf mars deux mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le deux mars deux mil vingt-trois, s'est réuni sous la présidence de Madame Brigitte NANCHE, Maire.

Présents : tous les membres sauf

Absente :

Brigitte CONTAT donne pouvoir à Catherine SGRAZZUTTI

Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures 00 et nomme Claire MEGARD comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 16 février 2023 n'appelle pas d'observation et, il est donc approuvé par le conseil municipal.

Ordre du jour

- **Délibération**
 - **2023-07** Demande de subvention au titre de la DETR 2023 pour la construction d'un bâtiment multifonction
- **Questions diverses**

DELIBERATION

➤ 2023- 07 Demande de subvention au titre de la DETR pour la construction d'un bâtiment multifonction

Madame Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal l'évolution croissante de la population d'Allonzier la Caille due aux nombreuses nouvelles constructions d'immeubles sur la commune et notamment son centre-bourg allant accueillir 362 logements d'ici fin 2023.

Ce projet d'envergure à l'échelle de la commune va nécessiter un accompagnement en termes d'équipements publics à ce jour évalués. Plus spécifiquement, l'opération va générer des besoins en équipements scolaires qui doivent venir compléter le groupe scolaire existant au chef-lieu, évalués à 5 classes minimum supplémentaires avec le confortement des équipements connexes (restauration scolaire, salles d'activités...). L'extension spatiale des bâtiments existants n'étant pas possible, la commune, accompagnée par un assistant à maîtrise d'ouvrage, est contrainte à la création d'un bâtiment communal multifonction dont la restauration scolaire.

Dans ce cadre-là, une demande de subvention peut être sollicitée au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Le financement sera assuré sur les ressources propres de la Commune pour au moins 20 % du montant HT des travaux et par l'apport de subventions dont les demandes sont en cours.

Le montant global de l'opération définitif (hors actualisation) a été estimé à	3 472 665,00 € HT
Demande de subvention au titre de la DETR 2022 obtenue	400 000,00€
Demande de subvention départementale obtenue	32 540,00€
Demande de subvention au titre de la DETR 2023	500 000,00€
Montant de la participation communale	2 540 125,00,00€ HT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **Approuve** le principe de cette opération
- **Approuve** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus
- **Sollicite** de la part de l'Etat, au titre de la DETR 2023, une subvention d'un montant de 500 000,00 euros.
- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette demande.

Délibération adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Madame Le Maire

- La Maison Bozon

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2023 je vous demande de vous positionner sur l'avenir de la maison Bozon.

- 1/ Nous la détruisons et créons un parking de 7 à 8 places
- 2/ Nous la rénovons et installons la bibliothèque par exemple.

Intervention de Jean-Pierre CAUQUOZ

Pourquoi ce sujet est traité en question diverse ?

Madame Le Maire

En vue de préparer le budget.

Débats :

Pour la 1^{ère} solution tous contre sauf Claire MEGARD et Denis HUMBERT

Intervention de Claire MEGARD :

Cela fait plus de 30 ans que nous entendons dire qu'il manque des stationnements au Chef-Lieu. Il faut savoir que la population augmente rapidement, et, le matin, le midi, et en fin d'après-midi à la sortie des écoles il devient impossible de se garer.

Or, le chef-lieu regroupe plusieurs bâtiments publics, la mairie, la bibliothèque, la future salle multifonction, la salle polyvalente, et nous ne sommes pas en mesure d'apporter un stationnement suffisant aux habitants.

Intervention de Denis HUMBERT

Je suis du même avis que Claire. Je suis surpris que vous ne vous rendiez pas compte du manque de stationnement ici. De plus, avec la construction de la future salle, nous avons encore supprimé quelques places.

Intervention de Cécilia HORCKMANS

Le problème de stationnement est connu depuis toujours mais concerne uniquement les plages horaires des entrées et sorties scolaires et il n'y a pas d'effort de la part des parents. Ces places ne serviront pas aux écoles mais plutôt aux nouvelles constructions.

Intervention de Madame Le Maire

Je vous propose donc de la rénover et éventuellement en faire une bibliothèque, et ou une ludothèque ? ou tout autre chose si vous avez des idées.

Intervention de Rébecca DE REYDET

L'endroit est central, il relie les nouvelles constructions du bas et le chef-lieu et les écoles en haut. Cet endroit peut être un lien entre les séniors et les enfants. Peut être pourrions nous envisager un café/famille...

Intervention d'Olivier RENAUD

En effet, la population étant grandissante, ce bâtiment ne sera pas de trop.

Intervention de Cécilia HORCKMANS

L'idée de la bibliothèque est bonne. Nous avons une équipe de bénévoles en place depuis de nombreuses années et efficace.

Intervention de Muriel DOLIGER

Est-ce que nous savons combien d'abonnés nous avons ?

Catherine SGRAZZUTTI

Cela varie entre 90 et 100 abonnés par an sans compter les élèves de l'école.

Muriel DOLIGER

Ce qui représente un faible pourcentage de la population.

Madame Le Maire

Le but est bien d'investir pour qu'elle soit plus fréquentée à l'avenir.

Intervention de Luc CHAVEROT

Je reviens sur les places de parking. Il faut savoir que plus nous créons de parking et plus il y a de voitures.

Cécilia HORCKMANS

De plus, nous travaillons sur la mobilité douce....

Intervention de Jean-Pierre CAUQUOZ

L'idée commune était de l'acheter pour en faire quelque chose.

- Vente du terrain jouxtant le projet de la scierie

Madame Le Maire

Je vous rappelle que le 16 février dernier Monsieur HERITIER est venu nous présenter le projet d'aménagement de la scierie.

Dans le cadre de ce projet, deux possibilités s'offraient à lui dont une nécessitant la vente d'une parcelle communale pour ses aménagements.

Pour continuer ses études, il est nécessaire de se positionner sur la vente ou non de cette parcelle. Cette parcelle servira à la création d'une réserve d'eau en cas d'incendie. Elle représente 540m³.

Cécilia HORKMANS

Il s'agit bien là des anciens jardins familiaux qu'on avait mis à disposition des familles, il me semble.

Jean-Louis MARESCOT

La surface doit être de 800m² environ

Madame Le Maire

J'ai fait une demande aux services des domaines qui ont estimé la parcelle à 18500,00€.

Rebecca DE REDEY

Je souhaite connaître plus de détails sur la réserve incendie qu'il va installer.

Claire MEGARD

La réserve incendie sera enterrée et couverte. L'eau restera claire. Il faut savoir qu'à la fin 2023 les réserves d'eau pour ce genre de structures seront obligatoires.

Jean-Pierre CAUQUOZ

Nous pourrions, nous aussi, en bénéficier en cas de besoin.

Claire MEGARD

Les pompiers se servent automatiquement.

Après un tour de table, un avis favorable est émis pour la vente de cette parcelle. Une délibération sera prise prochainement.

- Tir sportif de la Mandallaz

Le tir sportif de la Mandallaz a repris ses activités toujours aussi bruyantes. Il ne semble pas qu'il est effectué les travaux nécessaires pour limiter le bruit.

Je souhaite une mise en demeure d'un mois pour effectuer leurs travaux et les astreindre à une pénalité de 75€/jour au-delà de ce délai si les travaux ne sont pas fait.

Après un tour de table : l'ensemble du conseil municipal est favorable à cette proposition.

- **Interventions diverses**

Intervention d'Olivier RENAUD

Annonce qu'il est référent au Syane et qu'il est délégué suppléant au collège de ce comité.

Intervention de Catherine SGRAZZUTTI

- J'ai assisté à une réunion cette semaine sur le CTSENS (contrat de territoires ENS Montagne d'âge, Mandallaz, Bornachon) qui souhaite que nous référencions toutes nos zones humides.

Rébecca DE REDEYTT

Elles sont toutes référencées dans notre P.L.U. il faut leur dire qu'ils se rapprochent de notre service urbanisme.

- J'ai une demande de la part de la directrice de l'école élémentaire en partenariat avec l'association ACE pour l'installation d'une mellifère avec une maison à insectes+nichoires aux abords des écoles. Madame la directrice me demande si nous pouvons verser une subvention pour cette action ?

Madame Le Maire

Nous sommes d'accord pour le prêt de terrain. Par contre, le projet est porté par l'association ACE et non l'école.

Intervention de Cécilia HORKMANS

Je constate qu'il n'y a pas de rapport de commission scolaire lors des conseils. Vous n'en faites plus ?

J'aimerai avoir un retour sur les écoles, leurs sorties scolaires...

Je n'ai pas non plus de comptes rendus sur la commission association.

Catherine SGRAZZUTTI

Nous avons déjà fait des commissions scolaires, une ou deux. Je peux te faire passer les comptes-rendus des écoles.

Madame Le Maire

Merci de reprogrammer une commission scolaire prochainement.

Pour le compte rendu de la commission association, je l'ai fait lors d'un conseil municipal. Tu dois pouvoir le retrouver dans un compte-rendu de séance.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 30 mars 2023 à 20h00.

L'ordre du jour étant épousé, Madame le Maire clôture la séance à 20 h 42 mn.

EMARGEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 mars 2023

NOM PRENOM	PRESENT	EMARGEMENT
CARON THIERRY		
CAUQUOZ JEAN-PIERRE		
CHAPPUIS NATHALIE		
CHAVEROT LUC		
CONTAT BRIGITTE		
DE REYDET REBECCA		
DEPRES SOPHIE		
DOLIGER MURIEL		
HORCKMANS CECILIA		
HUMBERT DENIS		
MARESCOT JEAN-LOUIS		
MEGARD CLAIRE		
MESNIL CORINNE	ABSENTE	Donne pouvoir à B. CONTAT
MOULON SEBASTIEN		
NANCHE BRIGITTE		
PECCOUD PATRICE		
RENAUD OLIVIER		
SGRAZZUTTI CATHERINE		